

Éditorial

Autor(en): **Bühler, Pierre**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **50 (2000)**

Heft 1: **Enquêtes philologiques : de Démocrite à Luc**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

«Il nous faut tout d'abord prêter attention à la grammaire, car cela est en effet de portée théologique.»¹ Par cette sentence lapidaire, Luther rappelle aux théologiens que l'étude soigneuse du texte, jusque dans ses subtilités et difficultés grammaticales, est une tâche théologique à proprement parler et que la théologie passe par la philologie. *Mutatis mutandis*, on pourrait dire la même chose du point de vue de la philosophie : elle aussi doit sans cesse se confronter à l'étude des textes et l'on ne devient philosophe qu'à condition de ne pas mépriser l'effort philologique. Autrement dit : tant le théologien que le philosophe sont foncièrement inscrits dans la condition de l'interprète, s'attachant aux aspérités des textes pour en dégager des enjeux fondamentaux de leur discipline.

Ce numéro de la *Revue de théologie et de philosophie* se donne pour but d'illustrer la manière dont les deux disciplines de la théologie et de la philosophie s'enracinent dans l'effort philologique. En effet, les quatre contributions réunies ici, deux de philosophie et deux de théologie, se consacrent à des travaux philologiques – parfois assez pointus – sur des textes ou corpus de textes de l'Antiquité.

Dans le premier texte², Stefan Imhoof analyse à la loupe les occurrences du concept de *logos* chez Démocrite, ce qui lui permet de dégager plusieurs pistes de réflexion. Tout d'abord, le *logos* conçu comme discours argumenté ne s'oppose pas à un *mythos* qui serait le récit mythique ; il ne signifie donc pas encore «discours rationnel» comme ce sera le cas avec et surtout après Platon, mais entre dans d'autres configurations sémantiques. Par ailleurs, l'auteur aboutit à une constatation assez étonnante : malgré son matérialisme, Démocrite élabore le concept de «loi de l'âme» et une conception éthique dans laquelle l'âme apparaît comme principe rationnel directeur du corps et responsable de ses éventuels excès.

Jonathan Barnes, quant à lui, se livre à une enquête philologico-policière pour partir à la recherche de la définition perdue de la comédie chez Aristote. On se souvient que, dans *Le nom de la rose*, Umberto Eco imagine que l'on retrouve la partie de la *Poétique* traitant de la comédie, portée disparue depuis

¹ WA 5 ; 27, 8 (deuxième commentaire des Psaumes, 1519) : *Primo grammatica videamus, verum ea theologica.*

² Ce texte est issu d'un colloque en hommage à Henri Joly, tenu à Genève en novembre 1998 à l'occasion du dixième anniversaire de son décès et auquel ont participé également J. Barnes, J. Bouveresse, C. Chiesa et P. Morier-Genoud. La *Revue de théologie et de philosophie* vient de publier le texte que J. Bouveresse a prononcé à cette occasion.

fort longtemps. Or, dans un manuscrit datant probablement du X^e siècle, le *Tractatus Coislinianus*, contenant une anthologie de textes grecs, figure une définition aristotélicienne, ou donnée comme telle, de la comédie. Après une analyse serrée du texte et une série de corrections, l'auteur propose de rejeter la paternité aristotélicienne du texte: pour diverses raisons, il lui semble en effet plus probable qu'il s'agit là d'une imitation tardive de la définition aristotélicienne de la tragédie.

Peut-on dégager à partir d'une traduction ancienne la théologie qui la sous-tend? Telle est la question à laquelle se consacre l'article de Jan Joosten, en rapport avec la version grecque de l'Ancien Testament, appelée traditionnellement la Septante. En règle générale, les biblistes ont exploité la Septante surtout sous l'angle de la critique textuelle. Mais l'effort de traduction mené dans la Septante comporte aussi des enjeux exégétiques, herméneutiques et théologiques, car traduire un texte, c'est toujours aussi en transmettre une certaine compréhension dans un certain contexte. Dans cette optique, nous dit l'auteur, la question du projet théologique qui sous-tend l'entreprise de la Septante est pressante. Mais l'effort de la mettre en évidence rencontre de nombreux obstacles méthodologiques, et c'est pourquoi l'auteur entreprend de les discuter en détail, avant de présenter différentes approches de la question, qui s'ancrent tantôt dans les contenus, tantôt dans les propriétés formelles de la Septante et qui montrent comment les traducteurs comprennent la parole qu'ils sont en train de traduire.

Il en va également du travail de traduction dans l'article d'André Sauge, mais cette fois par rapport à une unité plus petite, puisque l'auteur s'attache à évaluer et à discuter de manière détaillée les problèmes de traduction que pose le chapitre 14 de l'évangile de Luc. S'attachant à «un calcul du sens aussi rigoureux que possible», l'auteur enregistre et fait jouer toutes les variations de sens des différents éléments du texte, ce qui le conduit à renouveler la traduction, et par là même l'interprétation de certaines notions devenues des lieux communs dans la tradition chrétienne, comme par exemple «porter sa croix» ou «renoncer à ses biens». Partant de cette petite unité d'un chapitre, l'auteur envisage que l'on pourrait étendre l'examen à tout l'évangile, y redécouvrant de manière surprenante des notions enterrées sous la patine traditionnelle.

Ainsi, à quatre reprises dans ce numéro, les lectrices et lecteurs de la *Revue* pourront voir comment des travaux philologiques de détail débouchent sur des interrogations philosophiques ou théologiques de taille, à condition bien sûr de suivre avec patience toutes les étapes des enquêtes menées ici.

Pour le comité de rédaction :

PIERRE BÜHLER